



La Ferté-Bernard
Culture Jeunesse et Sports

La Ferté-Bernard

LE CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS C'EST QUOI ?

C'est un moyen d'expression et d'action pour les enfants fertois qui vont à la découverte de leur commune et font l'apprentissage de la vie citoyenne.

Plus simplement, tu peux donner ton avis sur la ville mais aussi sur ton quartier ou sur ton école.

Tu proposes des idées pour améliorer ou pour changer les choses de la vie de tous les jours.

ATTENTION :

il faut que tes idées soient réalisables ! Dans un premier temps, les idées sont

mises en commun et regroupées par thème (idées autour du sport, de la solidarité, de l'environnement, de la sécurité...).

Puis il y a un vote interne lors d'une réunion pour choisir et faire le tri de

toutes ces idées.

Ensuite, les enfants font la liste des choses à réaliser pour que le projet commence.

Voilà, tu as tous les éléments pour faire un bon conseiller... Alors au travail !



SI TU ES ELU... TU DEVRAS PARTICIPER

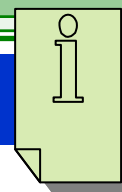
Une fois par mois : tu t'engages à participer aux réunions (un calendrier va suivre). Un ou une élu(e) pourra être présent(e) lors de cette réunion afin d'être à l'écoute des projets dont tu es le porteur.

Tu t'engages à informer régulièrement tes électeurs (élèves de ton école) du travail fait au Conseil Municipal d'Enfants et à leur demander leur avis.

Si t'es prêt, mais perdu...

- Demande à ton instituteur ou ton institutrice des explications
- Parles-en avec tes parents, tes frères et sœurs, ils sauront te guider
- Tu peux aussi en parler avec les éducateurs « du temps du midi » (la cantine).
- **Après c'est toi qui choisis...**

LES OUTILS DE COMMUNICATION



Pour s'informer et informer les autres : sur le contenu des différentes réunions, sur les projets et les actions du CME, sur les rendez-vous à ne pas manquer, vous, jeunes élus, vous aurez la possibilité de consulter le site internet de la ville de la Ferté-Bernard et de le faire découvrir à vos proches. www.lafertebernard.fr

LES ELECTIONS : LA CAMPAGNE ELECTORALE

Qui peut être éligible ? Tous les enfants fertois scolarisés à La Ferté-Bernard dans les classes de CM1 et de CM2 de toutes les écoles publiques et privées. Les candidats devront avoir l'autorisation de leurs parents.

Qui peut être électeur ? Les enfants de ta classe qui possèdent une carte d'électeur obligatoire pour ce vote.

Si tu veux être candidat ou candidate, et si tu as un peu de temps devant toi pour faire une

campagne électorale, c'est-à-dire présenter tes idées, tes projets et en débattre avec les autres enfants de ton école, alors n'hésite pas à persuader ton entourage et réfléchis à ce que tu pourrais proposer pour inciter tes camarades à voter pour toi !

Tu peux même devenir maire !

Les 24 conseillers élus éliront un maire et quatre adjoints le lundi 18 octobre lors de la 1^{ère} réunion à la mairie.



PROCLAMATION DES RESULTATS LE CALENDRIER ET LES FUTURES REUNIONS



Les élections se dérouleront la semaine du 11 octobre au 15 octobre 2010 dans les écoles sur le temps scolaire.

Le lundi 18 octobre en présence de Monsieur le Maire il y aura une réunion à la mairie de La Ferté-Bernard pour la proclamation officielle des résultats.

Les conseillers de l'année scolaire précédente seront aussi présents pour la « passation de pouvoir ».

Ensuite, les réunions de travail se dérouleront tous les premiers jeudis de chaque mois.

Le lieu et les dates de ces réunions de conseils seront définis après les élections.

Pour chaque réunion, tu recevras une convocation pour t'informer mais aussi informer tes parents.

LE DEROULEMENT DU VOTE

- Tu dois être en possession de ta carte d'électeur.
- Tu prends le bulletin de vote et une enveloppe.
- Tu vas dans l'isoloir, tu coches les noms des candidats que tu as choisis.
- Il faudra élire 4 CM2 donc tu coches entre 0 et 4 noms. Il faudra élire 2 CM1, tu coches entre 0 et 2 noms.

Si les comptes sont bons, il y aura vingt quatre conseillers municipaux jeunes pour partager, communiquer sur les projets et participer aux réunions !

LE VOTE ET LE DEPOUILLEMENT

Maintenant que tu as choisi, tu te diriges vers le bureau de vote où se trouvent le Président et les assesseurs qui vérifient ton identité. Si tu es bien sur la liste électorale, tu mets l'enveloppe dans l'urne.

Ensuite tu signes près de ton nom sur la liste d'émargement. Le tampon apposé sur ta carte garantira ton vote.

Quand tous les élèves ont voté, le scrutin est clos et le dépouillement peut avoir lieu (tout le monde peut y assister). Des bureaux de 4 personnes sont mis en place.



Une personne vérifie si le bulletin est valide, une autre personne lit tout haut les noms cochés, les 2 autres personnes mettent un bâton devant le nom lu à haute voix pour les comptabiliser. Elles sont deux à faire le même travail pour pouvoir contrôler. Ensuite les voix de chaque bureau sont additionnées.

Les résultats sont inscrits dans le procès-verbal. En cas d'égalité de voix, c'est le ou la plus âgé (e) des candidats (es) qui l'emporte.

Le mot du maire



Le Conseil municipal d'enfants a depuis quelques années pris son envol. Ainsi, La Ferté-Bernard bénéficie-t-elle, depuis l'an dernier, d'un Maire et d'Adjoints élus parmi les enfants. Quel formidable apprentissage de la démocratie locale. Car pour se faire élire, il a fallu oser se présenter, oser soumettre à ses camarades de classe des idées et un projet. Mais, quelle leçon de responsabilité pour ces enfants qui ont trouvé dans leurs fonctions d'élus le sens de l'engagement, le plaisir du travail en équipe. Comment ne pas inviter toutes celles et ceux qui ont des idées, des envies pour faire bouger la ville avec nous, à se présenter lors des prochaines élections et pourquoi pas à prendre eux aussi, des responsabilités municipales. C'est avec eux que nous ferons avancer les projets de demain.

*Jean Carles Grelier
Maire de La Ferté Bernard
Conseiller Régional*

PLUS D'INFOS

liste des écoles de La Ferté Bernard

Ledru Rollin (en haut de la ville)

Jean Rostand (centre ville)

Victor Hugo (quartier St Laurent)

St Jean (école privée Pré-Belard)

ADRESSE MAIL :

mairie@lafertebernard.fr

Mairie de

La Ferté Bernard :

02 43 60 72 72

ANIMATRICE DU CME

Anne Combelle

TEL : 02 43 71 04 41

C'était l'année dernière

Les conseillers de l'année 2009/2010 ne sont pas restés les deux pieds dans le même sabot ! De nombreuses manifestations ont été organisées, et l'investissement personnel et collectif de cette équipe a, une fois de plus, manifesté l'intérêt à s'investir dans sa ville.

Fin décembre, les conseillers ont rendu visite aux



personnes âgées de la maison de retraite Paul Chapron et St Julien. Ils ont décoré des menus, des nappes en papier qui ont orné les

tables de leur repas de Noël.

Au mois de février, ils ont participé à la bourse aux livres, et au mois de juin au vide sac de sports ce qui a permis de récolter une certaine somme d'argent. L'équipe du CME a alors pris l'initiative d'acheter deux radios CD et 3CD qu'elle a offert aux résidents des deux maisons de retraite.

Pour la deuxième fois, l'équipe du Conseil Municipal d'Enfants a organisé la Fête de la Nature, cette fois-ci la manifestation s'est déroulée au camping. La préparation des stands d'animations le matin semble toujours être un plaisir pour l'équipe. Après un pique-nique convivial, tout le monde était prêt pour accueillir les parents et les amis mais aussi le public.



Le vide-sac de sport était aussi un moyen de se retrouver autour d'un pique-nique partagé avec le Tilt' Jeunes. Cette action s'est poursuivie par le nettoyage des rivières fertaises, cette année encore, elles furent le témoin de quelques incivilités.

Le conseil municipal n'organise pas uniquement des manifestations, les réunions mensuelles permettent des réflexions sur différents sujets : comme notamment : trouver des moyens concrets pour



réaliser des économies d'énergie dans les écoles.

Cette action basée sur le Développement Durable devra

se poursuivre tout au long de l'année 2010/2011 les prochains élus prendront le relais et devront informer les élèves de leur établissement afin que les efforts soient maintenus.

COMMENT FAIRE DES ECONOMIES D'ENERGIE DANS TON ECOLE



Tous les événements, les comptes-rendus de réunions, les dates et autres informations sont présents sur le site internet de La Ferté-Bernard : www.lafertebernard.fr. Les enfants, comme les parents, pourront trouver ces informations et ainsi exposer leurs actions en images et mettre en avant leur investissement.